EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Bottens

Séance du 10 décembre 2018

Président : Sébastien Bailly

Préavis municipal N° 2018-11

Relatif à

La réfection des banquettes de la route de Froideville, avec création d'un gendarme couché

Le conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal N° 2018-11 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la Commission ad'hoc ;
- Entendu le rapport de la Commission des finances ;

Décide

De rejeter le préavis N° 2018-11 tel que présenté.

Au nom du Conseil communal de Bottens

Le Président

Sébastien Bailly

CONSEIL COMMUNAL BOTTENS

La Secrétaire

Audrey Kalbfuss